

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE NAKSA »

Siège Abidjan-Cocody-Riviera Faya en face de
l'Université Ephrata, Lot: 106-108B, Ilot: 71BAKOUEDO.,
Lot 71 B, Ilot 106-108 B

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/10/2025, et enregistrés le 06/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE NAKSA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

Toutes activités de transport publics routier ainsi que les activités connexes, notamment le transport public routier et interurbain de personnes par véhicules léger (Taxi et VTC) et par autocar, vente d'articles divers (parfums, habits et maroquinerie), BTP, électricité (HTA/BTA/ courant faible), services aux entreprises et aux personnes (froid et climatisation, fournitures de bureau, informatiques).

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce;

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles,

mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan-Cocody-Riviera Faya en face de l'Université Ephrata, Lot: 106-108B, Ilot: 71BAKOUEDO., Lot 71 B, Ilot 106-108 B

Dirigeant(s) Mme DALOUGOU ANNE-JOCELYNE EPSE AMANI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01334 du 29/01/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06815/GTCA/RC/2026 du 29/01/2026

